

AUX CÔTÉS DE
LA SCIENCE
ET DU SAVOIR

CIVILISATIONS

Institut des civilisations du Collège de France

Un lieu unique de ressources et de dialogue pour comprendre le temps présent



Tout au long de l'histoire, les civilisations se sont influencées les unes les autres. Dans un monde bousculé, où certains brandissent la menace d'un « choc des civilisations », la rigueur de la recherche historique et la richesse des ressources documentaires du Collège de France sont indispensables pour comprendre ce dialogue millénaire et, ainsi, un présent troublé.

L'institut des civilisations est aujourd'hui le premier au monde à réunir sur un même site des chaires, bibliothèques et équipes travaillant aussi bien sur l'anthropologie sociale, le Proche-Orient ancien et l'Extrême-Orient que les cultures occidentales. Ces domaines recouvrent l'histoire culturelle, sociale et anthropologique des cinq continents depuis l'Antiquité la plus reculée jusqu'à l'époque contemporaine.



L'institut des civilisations entame sa mue : une vaste rénovation du site parisien a débuté fin 2016, tandis qu'un projet de numérisation de son fonds patrimonial et documentaire exceptionnel répond à un enjeu de conservation et d'accès au plus grand nombre.

L'INSTITUT DES CIVILISATIONS DU COLLÈGE DE FRANCE	3
Le Collège de France et l'étude des grandes civilisations	3
Bâtir un espace de recherche et de documentation unique pour l'étude des civilisations	4
Chiffres clés	4
PROJET SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT DES CIVILISATIONS	6
4 pôles, 5 continents et 5000 ans d'histoire	6
Le développement des humanités digitales et la numérisation des fonds patrimoniaux	7
L'institut des civilisations : un lieu privilégié pour la recherche dans le domaine des humanités	7
OBJECTIFS SUR 4 ANS DE L'INSTITUT DE CIVILISATIONS DU COLLÈGE DE FRANCE	8
LE COLLÈGE DE FRANCE, L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE FRANÇAISE	9
UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE AMBITIEUSE	10

« Dans un monde marqué par un rapport souvent complexe et tendu aux civilisations, il est urgent de montrer comment les différentes civilisations, interagissant l'une avec l'autre, ont apporté et apportent encore leur pierre à la marche de l'humanité. Seule une lecture scientifique transversale peut aujourd'hui aider à comprendre le présent par une mise en perspective historique. Tel est le projet de cet institut et la raison pour laquelle nous avons besoin de votre soutien. »

Pr Thomas Römer, Directeur de l'institut des civilisations

L'étude scientifique des civilisations, depuis le passé le plus ancien jusqu'au temps présent, est basée sur la connaissance érudite de leurs langues et de leurs textes et met en œuvre l'arsenal des sciences humaines et sociales. Elle est non seulement un objectif de recherche fondamentale majeur ; elle constitue aussi le seul moyen de parvenir à une meilleure intelligence du monde contemporain dans toute sa diversité et avec toutes les surprises qu'il nous réserve.

L'institut des civilisations du Collège de France est un outil exceptionnel pour réaliser ces deux ambitions. Il regroupe un ensemble de chaires, de bibliothèques spécialisées, de laboratoires, d'équipes de recherche et de services dont il existe peu d'équivalents dans le monde, tant par l'ampleur des domaines couverts – l'histoire culturelle et sociale et l'ethnologie des cinq continents –, que par la richesse exceptionnelle des fonds documentaires, le nombre et l'excellence de ses chercheurs et l'effet d'attraction internationale que la renommée de ce pôle de recherche suscite déjà.

LE COLLÈGE DE FRANCE ET L'ÉTUDE DES GRANDES CIVILISATIONS

Depuis sa fondation au XVI^{ème} siècle, le Collège de France s'est attaché à l'étude des civilisations qui, d'une manière directe ou indirecte, ont influencé et influencent toujours la nôtre. Les mondes grec et romain ont été bien représentés dès l'origine par de nombreuses chaires. À côté d'elles, ont été créés très tôt des enseignements d'Hébreu et d'Arabe, puis d'Araméen et d'autres langues sémitiques, en même temps que se développait l'étude du monde islamique. La première chaire d'études chinoises au Collège de France fut créée en 1814. Cette « chaire de langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues » fut attribuée à Jean-Pierre Abel-Rémusat. L'étude de l'Égypte ancienne apparaît en 1831 au Collège de France avec Jean-François Champollion, bientôt suivie par la Mésopotamie antique. Les chaires consacrées aux civilisations persane, indienne et japonaise y ont également une longue histoire.

Plongeant profondément aux origines de l'homme et de sa pensée, le Collège de France a également créé très tôt des chaires dédiées à l'enseignement de la préhistoire et de l'anthropologie.

Dans de nombreux cas, l'institution a joué un rôle de précurseur au sein du monde académique français et même international, créant certaines de ces chaires avant que leur enseignement ne se développe ailleurs. Inversement, il s'est donné comme mission de maintenir en son sein des disciplines qui, par manque d'étudiants ou de débouchés professionnels, voient leur enseignement s'éteindre ou se raréfier à l'université.

Les professeurs qui se sont ainsi succédé dans tous ces champs de la connaissance sur l'homme ont accumulé au fil des siècles des collections exceptionnelles de livres, de manuscrits, de papyrus, de tablettes et d'artefacts qui sont autant d'incalculables objets d'études pour les chercheurs.

L'institut des civilisations est aujourd'hui le premier au monde à réunir sur un même site des chaires, bibliothèques et équipes travaillant aussi bien sur l'anthropologie sociale, le Proche-Orient ancien, l'Extrême Orient que la Méditerranée ancienne, médiévale et moderne. Son ambition est de décloisonner les frontières traditionnelles entre les disciplines et de permettre une **interdisciplinarité concrète par l'élaboration de projets de recherche communs**.

L'institut des civilisations entame aujourd'hui sa mue. Une vaste rénovation du site parisien est prévue à partir de la fin 2016 et pour deux ans, tandis que son fonds patrimonial absolument exceptionnel fait l'objet d'un vaste projet de numérisation pour répondre à un enjeu de conservation et d'accès au plus grand nombre. Les travaux de réaménagement du site permettront notamment de moderniser et mutualiser un certain nombre de services et d'équipements mais aussi de mettre en place de nouveaux services d'accueil au service des chercheurs venus du monde entier.

CHIFFRES CLÉS

12 chaires et professeurs

200 personnels de recherche

14 bibliothèques spécialisées

18 kilomètres linéaires d'un patrimoine documentaire exceptionnel au sein des bibliothèques de l'institut : ouvrages anciens, manuscrits, papyrus, artefacts.



4 PÔLES, 5 CONTINENTS ET 5000 ANS D'HISTOIRE

L'institut des civilisations est composé de quatre pôles qui couvrent une grande diversité de champs d'études sur les civilisations, depuis le 3^{ème} millénaire avant notre ère jusqu'à des sujets contemporains, de la Rome antique jusqu'au Proche-Orient, la Chine, la Corée, le Japon, avec un dénominateur commun : la question des grandes civilisations.

ANTHROPOLOGIE SOCIALE



Le pôle de l'Anthropologie s'attache à la base même de toutes ces civilisations : l'homme. Il comprend la bibliothèque héritée de Claude Lévi-Strauss (chaire d'Anthropologie sociale, 1959-1982) et la chaire d'anthropologie de la nature.

La Bibliothèque Claude Lévi-Strauss, riche de 30 000 volumes et de 480 collections de périodiques, est l'une des trois plus importantes bibliothèques d'anthropologie en France.

La chaire « **Anthropologie de la nature** » du **Professeur Philippe Descola** a pour objet l'étude comparative des formes de relations entre humains et non-humains et des manières de les représenter, envisagée principalement à partir des sources ethnographiques. Le domaine de recherche se situe ainsi à l'interface des sciences de la nature et des sciences de la culture, dans la tradition des enseignements d'anthropologie au Collège de France depuis Marcel Mauss.

PROCHE-ORIENT ANCIEN : ÉTUDES SÉMITIQUES, ASSYRIOLOGIE, ÉGYPTOLOGIE

Ce pôle regroupe la chaire « Civilisation mésopotamienne », la chaire « Milieux bibliques » et la chaire « Civilisation pharaonique ».

Les recherches menées dans le cadre de la **chaire « Civilisation mésopotamienne » du Professeur Dominique Charpin** portent actuellement sur les opérations suivantes :

- Le programme « ARCHIBAB : archives babyloniennes, XXe-XVIIe siècles avant J-C ». L'un des objectifs principaux de ce programme est la constitution d'une base de données consultable en ligne permettant d'interroger les textes de multiples façons ;
- La publication des Archives Royales de Mari, en codirection avec le Professeur émérite Jean- Marie Durand, membre de l'Institut ;
- Différents projets de recherche en géographie historique, recherches archéologiques au Kurdistan.



Les activités de recherche de la **chaire « Milieux bibliques » du Professeur Thomas Römer** portent sur la formation de la Bible hébraïque, et plus particulièrement du Pentateuque. En collaboration avec le Département d'archéologie de l'Université de Tel Aviv, le Professeur Thomas Römer mène un projet de recherche destiné à mieux faire dialoguer archéologie et études textuelles dans la reconstruction de l'histoire de l'Israël ancien et de l'émergence de documents écrits.

Les recherches de l'**institut d'Égyptologie dirigé par le Professeur Nicolas Grimal** portent sur l'Égypte pharaonique. Les périodes privilégiées englobent notamment le Nouvel Empire (c. 1550 av. J.-C. – c. 1077 av. J.-C.) et les époques tardives (750 av. J.-C. – 332 av. J.-C.). Une part importante des travaux concerne le relevé, l'analyse et le commentaire des témoignages écrits.

Le pôle abrite également les bibliothèques des études sémitiques et de l'assyriologie.

EXTRÊME-ORIENT : ÉTUDES DE L'ASIE CENTRALE, ÉTUDES CHINOISES, JAPONAISES, CORÉENNES ET TIBÉTAINES ET BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE



Le pôle de l'Extrême-Orient ancien regroupe des fonds documentaires s'étendant de l'Iran et de l'Irak jusqu'au Japon et les chaires « Histoire et cultures de l'Asie centrale préislamique », « Histoire intellectuelle de la Chine » et « Philologie de la civilisation japonaise ».

La chaire « **Histoire et cultures de l'Asie centrale préislamique** » du **Professeur Frantz Grenet** consacre ses recherches actuelles au fait urbain dans l'Asie centrale préislamique.

L'**institut d'études indiennes** abrite actuellement la plus riche bibliothèque d'indologie à Paris avec une orientation principalement vers l'Inde classique et les études sanskrites.

La chaire « **Histoire intellectuelle de la Chine** » du **Professeur Anne Cheng** mène des recherches sur Confucius et le confucianisme, cherchant, par de nouvelles méthodes d'analyse, à comprendre l'importance du phénomène Confucius dans la Chine actuelle.

La **bibliothèque des études chinoises** abrite une des plus importantes bibliothèques sinologiques d'Europe voire du monde. Les collections dépassent les 250 000 volumes. Elle est spécialisée dans les recherches sur la sinologie classique.

La chaire « **Philologie de la civilisation japonaise** » du **Professeur Jean-Noël Robert** s'attache à un double projet : élucider le processus par lequel la culture japonaise s'est élaborée en parallèle, voire en décalage, avec le monde chinois. En second lieu, ce modèle japonais doit permettre de mieux appréhender les phénomènes linguistiques analogues qui se retrouvent sous des formes diverses non seulement en Extrême-Orient, mais aussi dans d'autres aires culturelles : arabo-persane, indo-tibétaine, gréco-latine, etc.

La **bibliothèque d'études japonaises** possède un des plus importants fonds d'Europe sur le Japon prémoderne, notamment sur l'histoire, la littérature, les religions et la pensée. Outre plusieurs dizaines de milliers de volumes dans ces domaines, la bibliothèque conserve également des collections

documentaires uniques sur l'iconographie religieuse japonaise, des archives photographiques sur le Japon du XIXe siècle et un grand nombre de documents sur la culture populaire de l'époque d'Edo.

La **bibliothèque d'études coréennes** abrite un riche fonds d'imprimés en langue coréenne qui comprend environ 30 000 ouvrages et périodiques, dont plus de 70 % d'ouvrages en langue coréenne relatifs à la littérature, l'histoire, la religion, la philosophie et le droit ; elle possède aussi des documents historiques et cartographiques très rares.

La **bibliothèque d'études tibétaines** privilégie le domaine religieux, couvrant toutes les écoles du bouddhisme tibétain et le Bön (la religion dite « autochtone » au Tibet), ainsi que l'historiographie du Tibet jusqu'à la période moderne. Elle compte actuellement plus de 6 000 volumes en langue tibétaine et quelque 3 000 volumes occidentaux et ouvrages usuels. Elle possède une rare collection complète des deux parties du canon dit bönpo, ainsi que de précieux documents sur l'histoire moderne du Tibet.

MÉDITERRANÉE ANCIENNE, MÉDIÉVALE ET MODERNE : ÉTUDES HÉLLENISTIQUES ET ROMAINES, ÉTUDES ARABES, TURQUES ET ISLAMIQUES, ÉTUDES BYZANTINES



Le pôle de la Méditerranée ancienne, englobant tout le bassin de la Méditerranée, correspond à la culture occidentale. Ce pôle regroupent les chaires suivantes : « Religion, institutions et société de la Rome antique » du Professeur John Scheid ; « Techniques et économies de la Méditerranée antique » du Professeur Jean-Pierre Brun ; « Histoire du Coran. Texte et Transmission » ; « Culture écrite de l'antiquité tardive et papyrologie byzantine » du Professeur Jean-Luc Fournet, et

prochainement une chaire d'études turques et ottomanes. Ce pôle comprend également la Bibliothèque des études byzantines.

Récemment créée, la chaire « **Histoire du Coran. Texte et Transmission** » du Professeur Déroche permet de nouveaux éclairages sur les origines du Coran par l'analyse et la comparaison des différents manuscrits. Elle participe à une approche historico-philologique des origines de l'Islam, approche qui fait de l'institut des civilisations un lieu de référence pour les études islamiques.

La chaire « **Culture écrite de l'Antiquité tardive et papyrologie byzantine** », créée en 2014, est consacrée à la papyrologie, ce qui n'existe nulle part ailleurs en France. Son objet d'études est au carrefour des différentes cultures et langues de la Méditerranée.

Les fonds patrimoniaux des bibliothèques du Collège de France sont exceptionnels, notamment en ce qui concerne les collections de proche et d'extrême orient. Ce patrimoine est quasiment sans équivalent dans le monde. Aujourd'hui, il a besoin d'être mieux conservé, valorisé et rendu plus accessible par la numérisation mais aussi par des expositions. La numérisation et la mise en valeur du fonds bibliothécaire va notamment permettre aux chercheurs et aux publics du monde entier d'accéder à des pièces et des documents qu'il est impossible de manipuler.

De nombreuses revues de réputation internationale sont publiées sous l'égide des quatre pôles réunis dans l'institut des civilisations. Cette activité de publication est appelée à se renforcer dans le contexte des « humanités digitales » qui constitue un des grands enjeux pour les sciences humaines du XXI^e siècle. L'institut des civilisations deviendra un lieu phare du développement des nouvelles possibilités du partage des savoirs et des hypothèses.

L'INSTITUT DES CIVILISATIONS : UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES HUMANITÉS

L'institut des civilisations se caractérise à la fois par une grande diversité des thèmes de recherche et par la possibilité renforcée de collaborations et d'interactions nouvelles. Il constitue un lieu unique en France, et peut-être même en Europe.

Son « âme », ce sont les quatorze bibliothèques de recherche qu'il réunit auxquelles se joindront bientôt une bibliothèque de papyrologie et peut-être également une bibliothèque consacrée à l'Asie centrale. Ces bibliothèques possèdent des documents et des ressources qui sont en grande partie uniques en Europe et parfois dans le monde. Le réseau de ces bibliothèques et leur caractère de « laboratoire » du fait des liens étroits entre bibliothèques, professeurs et chercheurs font de l'institut des civilisations un site privilégié pour les recherches en sciences humaines au meilleur niveau mondial.

OBJECTIFS SUR 4 ANS DE L'INSTITUT DE CIVILISATIONS DU COLLÈGE DE FRANCE

À un moment où les universités et les établissements de recherche souffrent en France et en Europe de moyens financiers limités par la crise économique, une opération immobilière de cette ampleur n'est pas simple à mener. Le Collège de France a cependant estimé que la réalisation de ce projet devait être une priorité.

La crise que le monde vit actuellement n'est en effet pas simplement de nature économique. C'est également une crise de civilisation et des valeurs, comme les événements récents tragiques l'ont souligné. La mémoire des mondes anciens sur lesquels notre histoire s'est construite constitue un patrimoine culturel essentiel et fragile, attaqué, parfois saccagé, par des formes d'obscurantisme et de barbarie que l'on croyait révolues. L'étude des civilisations et des croyances dans toutes leurs diversités est plus que jamais nécessaire pour comprendre où va le monde et pour nous aider à esquisser des pistes vers un avenir moins sombre. L'institut des civilisations du Collège de France rénové sera mieux à même de répondre à ces missions essentielles.

OBJECTIFS SUR 4 ANS

- **Aménagement du site qui rassemblera les 4 pôles de l'institut**
Rénovation-restructuration d'un ensemble immobilier de trois corps de bâtiment d'une surface totale de 7 600 m².
- **Conservation, numérisation et mise en valeur des fonds patrimoniaux constituant un ensemble exceptionnel de 14 bibliothèques de recherche prestigieuses**
Acquisition d'équipements pour la numérisation, l'exploitation et la présentation des fonds patrimoniaux et documentaires qui représentent 18 000 mètres linéaires.

Financement : 8 millions d'euros (pour un budget global de 30 millions d'euros dont 22 ont d'ores et déjà été réunis par le Collège de France (État, Région Île de France et fonds propres du Collège de France)).



L'exception du Collège de France réside dans le croisement du niveau le plus pointu de la recherche avec la diffusion la plus large de la connaissance. Les plus grands chercheurs s'y côtoient pour faire avancer tous les domaines de la connaissance : mathématiques, sciences de la matière et du vivant, mais aussi histoire, sciences humaines, économie. Ce savoir, qui a vocation à rayonner partout dans le monde, est enseigné de manière libre et gratuite, au rythme des découvertes.

Le Collège de France doit sa création à François I^{er} qui nomma en 1530 les premiers Lecteurs royaux. Leur fonction était d'enseigner des disciplines qui n'étaient pas encore admises à l'Université. Aujourd'hui, les anciens « lecteurs royaux » sont devenus 50 professeurs travaillant avec plusieurs centaines de chercheurs dans les différents sites parisiens de l'institution (place Marcellin-Berthelot, rue d'Ulm et rue du Cardinal Lemoine).

DES PERSONNALITÉS D'EXCEPTION POUR UNE RECHERCHE LIBRE ET AUDACIEUSE

La politique de l'institution repose sur le choix de personnalités d'exception. En effet, quand de nouveaux professeurs sont élus par leurs pairs, seules comptent l'importance et l'originalité de leurs travaux. La force du Collège de France réside également dans sa capacité à évoluer en fonction des acquis de la recherche. Depuis l'origine, une disposition essentielle a maintenu la vigueur créatrice de cette communauté savante : les chaires sont créées à l'arrivée des nouveaux professeurs selon leur spécialité et disparaissent à leur départ en retraite. Ainsi son successeur est choisi librement par ses pairs dans un nouveau domaine de recherche, en fonction des derniers développements des sciences. Les thématiques des chaires du Collège de France sont donc constamment renouvelées.

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE

La qualité scientifique exceptionnelle des travaux menés par les professeurs du Collège de France peut se mesurer aux distinctions nationales et internationales qu'ils ont pu obtenir et notamment, entre autres consécration, 4 médailles Fields, 16 médailles d'or du CNRS, 5 grands prix de l'INSERM et 10 Prix Nobel dont, tout récemment, le prix Nobel de physique attribué au professeur Serge Haroche en 2012.

OBJECTIF :

Développer l'action du Collège de France au service du progrès et du rayonnement des sciences françaises avec l'exigence d'une recherche libre, de haut niveau et tournée vers la société et ses enjeux.

Axes stratégiques pour assurer toutes les conditions de développement d'une recherche d'excellence :

- 1/ Mettre à la disposition des professeurs et des équipes de recherche des infrastructures performantes et des équipements innovants ;
- 2/ Mener une politique scientifique ambitieuse basée sur l'interdisciplinarité, la mutualisation et la valorisation de la recherche ;
- 3/ Renforcer significativement l'attractivité scientifique du Collège de France pour attirer les meilleurs talents ;
- 4/ Assurer le rayonnement du Collège de France et des sciences françaises par une politique d'ouverture et de diffusion à l'échelle mondiale.

Réunir ces conditions est un enjeu vital pour permettre à la France de conserver son leadership scientifique dans des domaines stratégiques pour l'avenir.

DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE POUR UNE RECHERCHE DE PREMIER PLAN

Il est essentiel que le Collège de France offre aux chercheurs les conditions nécessaires à la pratique d'une recherche de premier plan sur les sites mêmes de l'institution.

La recherche expérimentale en physique, chimie et biologie du Collège de France a longtemps bénéficié d'une surface de recherche importante sur le site Marcelin Berthelot. Des découvertes majeures y ont été faites, notamment par Frédéric Joliot, Pierre-Gilles de Gennes, Claude Cohen-Tannoudji, Jean-Marie Lehn ou Jean Dausset, pour n'en citer que quelques-uns. Faute de moyens, ces locaux n'avaient pas été rénovés depuis de très nombreuses années. Une politique ambitieuse de rénovation des laboratoires de recherche du Collège de France a été menée depuis les années 2000 pour mettre aujourd'hui à la disposition des chercheurs en physique, chimie et biologie, plus de 25 000 m² de laboratoires équipés des dernières technologies.

Le Collège de France entend poursuivre un effort analogue en faveur de la recherche en sciences humaines et historiques, notamment l'étude des mondes anciens et des grandes civilisations. Ces domaines, dans lesquels le Collège de France a traditionnellement excellé, sont associés sur le site Cardinal Lemoine à des bibliothèques d'une richesse dont il existe peu d'équivalents dans le monde. Le réaménagement et la modernisation de ces locaux d'ici à 2019 permettront la mise en valeur de ce patrimoine et le développement de ces recherches au sein d'un institut des civilisations.

La rénovation des bâtiments du Collège de France est en passe d'être achevée. Cependant le maintien d'une recherche de niveau international nécessite un investissement permanent, notamment dans l'acquisition d'équipements de haute technologie.

Au-delà de conditions matérielles et technologiques renouvelées, la politique scientifique engagée par le Collège de France consiste à structurer ses activités de recherche de la manière la plus performante possible et supportant la comparaison avec les plus prestigieux centres de recherche au niveau mondial. À la faveur de la rénovation et du réaménagement de ses locaux, le Collège de France a en effet regroupé ses 50 chaires et les laboratoires qui leur sont associés en instituts thématiques pensés non pas comme de nouvelles entités administratives mais comme des pôles d'excellence : biologie, physique, chimie, civilisations, études littéraires, monde contemporain.

Souples dans leur fonctionnement et leur organisation, les instituts permettent aux équipes travaillant sur des sujets proches de mutualiser leurs moyens, de mieux collaborer et échanger entre disciplines, et de promouvoir des projets de recherche communs ambitieux.

Alors que l'avenir des sciences se joue pour beaucoup aux frontières entre les disciplines, les instituts renforcent une interdisciplinarité qui est la marque du Collège de France. Enfin, la formation de ces instituts contribue à une meilleure valorisation des travaux de recherche et à une plus grande visibilité du Collège de France.

UNE ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUE RENFORCÉE POUR ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS

« Pour tenir notre rang dans la compétition avec les institutions étrangères les plus prestigieuses, le mécénat permet souvent de faire la différence. Il faut pouvoir garder les jeunes et brillants chercheurs formés en France mais aussi attirer les meilleurs talents étrangers, tous ceux qui inventeront les sociétés de demain. »

Pr Serge Haroche, Prix Nobel de physique 2012

Le renforcement de son attractivité est un enjeu majeur pour l'institution. Dès lors, le Collège de France mène une politique engagée d'accueil au sein de ses instituts des meilleurs chercheurs, venus du monde entier, et entend jouer un rôle clé d'incubateur de talents, jeunes chefs d'équipe, doctorants et post-doctorants.

L'accueil de ces chercheurs d'envergure internationale et de ces jeunes talents est un élément essentiel pour la vitalité et la qualité de la recherche mais aussi pour la visibilité et le rayonnement du Collège de France.

L'enjeu est donc de donner l'envie aux jeunes équipes de venir au Collège de France et d'y poursuivre leurs recherches. Pour cela, au-delà d'un environnement intellectuel et scientifique unique, l'institution doit pouvoir continuer d'offrir des conditions de recherche de très haut niveau mais aussi être en mesure d'apporter des compléments de salaire permettant de rivaliser avec ses homologues étrangers, très compétitifs sur ce point.

OUVERTURE SUR LE MONDE

Le Collège de France est une institution résolument ouverte sur l'international dont de nombreux cours sont délocalisés à l'étranger. Son corps professoral compte plusieurs nationalités différentes et des conférenciers étrangers sont invités régulièrement pour des séjours de courte durée. Enfin, de nombreux jeunes chercheurs venus du monde entier sont accueillis au sein des laboratoires. Afin d'accroître cette ouverture, une chaire internationale et une chaire européenne viennent d'être créées.

LIBRE ACCÈS AU SAVOIR ET RAYONNEMENT MONDIAL : UNE POLITIQUE DE DIFFUSION AMBITIEUSE

Depuis 1530, les cours du Collège de France sont accessibles à tous, gratuitement, sans inscription. Ils attirent aujourd'hui plus de 150 000 auditeurs chaque année. Cette audience s'est accrue de manière exponentielle avec la diffusion en accès libre de l'ensemble des enseignements et de leur traduction en anglais sur le site Internet de l'institution et sur les plateformes iTunes et iTunes U. En 2015, près de 14 millions d'heures de cours ont été visionnées. Cette politique volontariste et ambitieuse, entamée dès 2007, a permis de démultiplier de façon vertigineuse la portée des enseignements du Collège de France à une échelle mondiale et de toucher de nouveaux publics.

Le Collège de France accroît chaque année cet axe stratégique de diffusion des connaissances qui répond parfaitement à sa mission d'origine et témoigne de la vitalité de la recherche française dans le monde entier.

LE RÔLE DE LA FONDATION DU COLLÈGE DE FRANCE

« Lorsque nous avons créé la Fondation du Collège de France en avril 2008, notre volonté était d'accroître la visibilité et l'attractivité de l'institution pour développer son potentiel de recherche dans tous les domaines de la connaissance et élargir la diffusion de l'information scientifique.

Avec la Fondation du Collège de France, nous voulons nous donner tous les moyens pour être à la hauteur de nos missions et de nos ambitions. »

Pr Marc Fontecave, Président de la Fondation

Au cœur de Paris et internationalement reconnu pour son excellence scientifique, le Collège de France dispose de véritables atouts dans la compétition mondiale de la connaissance. Maintenir cette recherche au plus haut niveau a un coût matériel et humain de plus en plus élevé et le Collège de France doit diversifier et amplifier ses sources de financement.

C'est pourquoi la Fondation du Collège de France met tout en œuvre pour s'attacher la collaboration de grands mécènes et donateurs désireux de faire avancer la recherche dans notre pays et d'encourager la diffusion des savoirs.



www.fondation-cdf.fr

11 place Marcellin-Berthelot 75005 Paris

fondation@college-de-france.fr

Marie Chéron - Directrice - 01 44 27 11 78
marie.cheron@college-de-france.fr

Julie Barbaroux - Chef de projet mécénat - 01 44 27 11 60
julie.barbaroux@college-de-france.fr